

FASCICULE DE CRISE

P.P.M.S.

Plan Particulier de Mise en Sûreté

face aux risques majeurs
dans l'académie
de Poitiers

à l'attention des directeurs d'écoles
et chefs d'établissements scolaires

Ce document devra être réactualisé
en début de chaque année

Ce fascicule de crise est un document opérationnel destiné à aider les directeurs d'écoles et les chefs d'établissements scolaires à se préparer à l'éventualité d'un risque majeur.

Il exige une préparation sur 3 plans

- Sur le plan technique
- Sur le plan relationnel et humain
- Sur le plan pratique

Ce document doit être un travail d'équipe au sein de l'école et de l'établissement scolaire.

Il nécessite en outre une liaison avec les partenaires extérieurs (collectivités territoriales ou locales, services de secours, ...)

Sur le plan technique

1 . Positionner l'établissement sur la carte départementale des risques majeurs :

- + Le dossier départemental des risques majeurs (DDRM) est établi par le Préfet du département. Il peut être disponible en mairie. Certaines communes ont réalisé un dossier communal synthétique (D.C.S.).

Cette démarche permettra de mieux appréhender l'environnement de l'établissement et les risques auxquels il peut être soumis.

Dresser la liste des risques auxquels l'établissement est confronté :

- Incendie dans les locaux de l'école.
- Incendie à l'extérieur et fumée dans la cour de récréation.
- Accident sur la rue de La République (devant l'école)
- Rue de la république verglacée ou enneigée.

2 . Déterminer les accès de l'établissement :

Ce repérage sur plan masse permettra un meilleur accueil des services extérieurs.

Il sera élaboré en collaboration avec les services de secours.

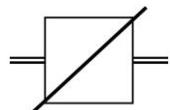
Personne ressource en charge du contrôle des accès de l'établissement

La directrice de l'école : Nathalie CAYRE

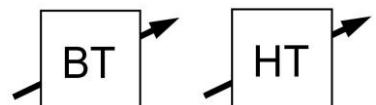
3 . Situer sur les plans de l'établissement (un plan par bâtiment) :

+ L'emplacement des organes de coupure :

GAZ



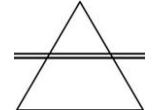
ELECTRICITE



EAU



MAZOUT



VENTILATION



+ Les locaux à risques (transformateurs, stockage de bouteilles de gaz et de produits dangereux, ...)

L'arrêt de ces organes peut permettre d'éviter le sur-accident

PLAN D'INTERVENTION

MAIRIE
61 Rue de la République
16560 AUSSAC VADALLE

Afficher les organes de coupure sur le plan de l'étab



3 . Définir le ou les lieux de mise en sûreté

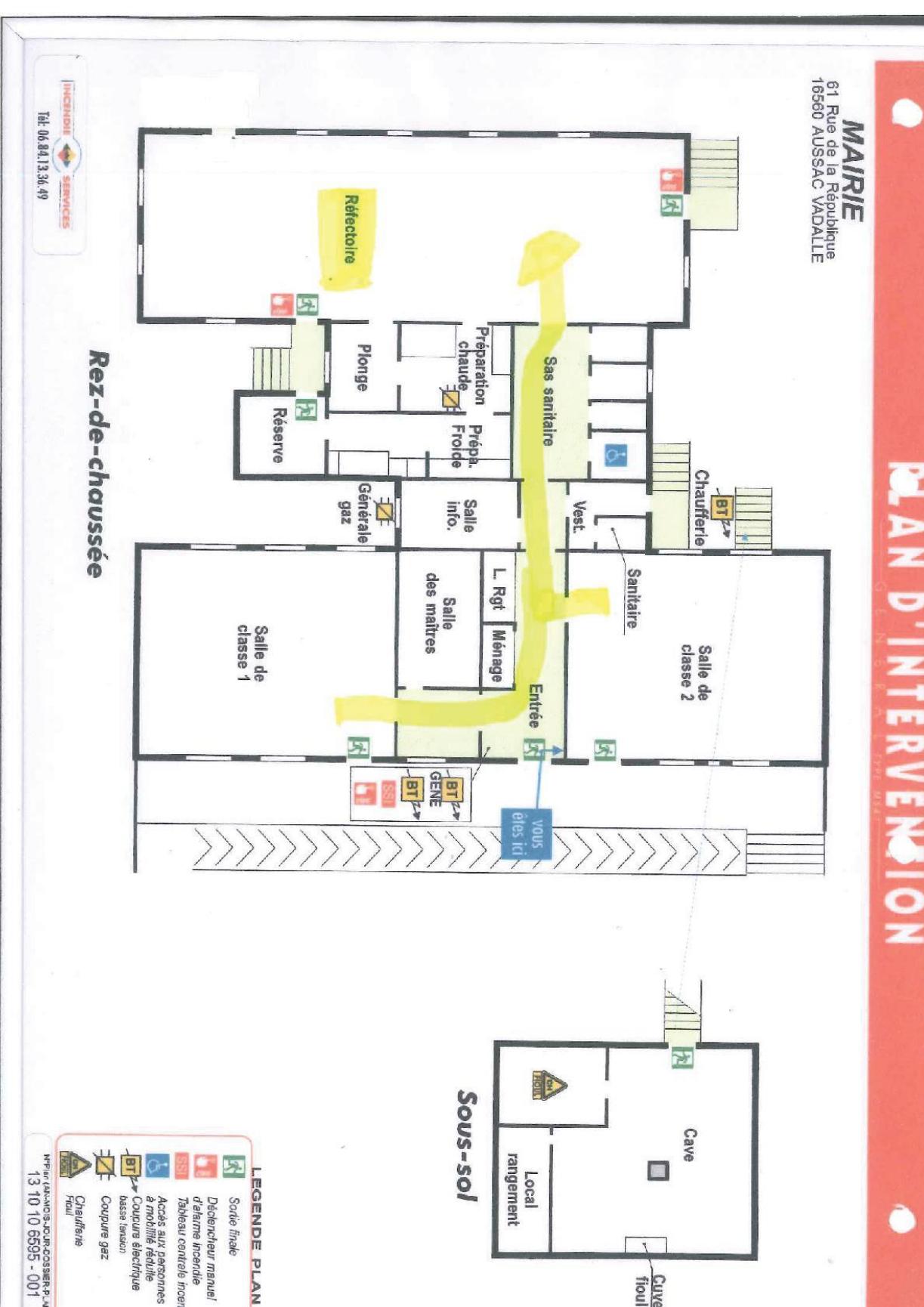
- + Il s'agit de pouvoir se mettre à l'abri en utilisant au mieux les bâtiments existants. Même si leur isolation n'est pas parfaite, ils permettront de limiter des effets d'un accident.
- + Pensez au réfectoire, au gymnase, ... Il peut aussi apparaître préférable de maintenir les élèves dans leur salle de classe.

→ Le réfectoire de l'école : point d'eau + accès à l'extérieur par portes de secours + toilettes proches

Ces lieux devront disposer d'un m² par personne, si possible d'un point d'eau, de la proximité de sanitaires et présenter des critères de solidité suffisants. Ils devront être accessibles à tout moment et de n'importe quel point de l'école ou de l'établissement scolaire.

PLAN D'INTERVENTION

MAIRIE
61 Rue de la République
16560 AUSSAC VADALLE



Sur le plan relationnel et humain

1 . Après avoir procédé aux différentes expertises, valider les différentes mesures envisagées :

- + Extrait daté du procès verbal de la commission hygiène et sécurité ou du conseil d'école.

➔ Personnes disponibles dans l'école :

- Nathalie CAYRE (enseignant)
- Jean-Luc THIBAUD (enseignant)
- Christelle RENAUD (employé mairie = cuisinière + intervenante TAP)
- Marine Cote (employé mairie = surveillante+ intervenante TAP)

2 . Informer le conseil d'administration, les parents d'élèves, le conseil de la vie lycéenne, les élèves, des dispositions prises :

- + Date du conseil d'administration et des réunions.
Remarques faites.
 - + Communication à l'ensemble de la communauté scolaire (personnels, élèves).
 - + Communication aux parents d'élèves : ne pas venir chercher les enfants, éviter de téléphoner, écouter la radio, rassurer, ...
-

3 . Communiquer le dispositif d'alerte interne à l'établissement :

Il s'agit de définir :

- + Les moyens utilisés pour avertir les occupants de l'établissement (sirène, sonnerie, téléphone, sonorisation, panneaux lumineux, ...)
- + La méthode retenue (code d'alerte)

3 coups de sifflets longs

4 . Lister les secouristes et leurs compétences :

Les secouristes sont à recenser parmi les personnels et les élèves.

→ Personnes disponibles dans l'école :

- Nathalie CAYRE (enseignant)
- Jean-Luc THIBAUD (enseignant)
- Christelle RENAUD (employé mairie = cuisinière + intervenante TAP)
- Marine Cote (employé mairie = surveillante+ intervenante TAP)

5 . Définir les prises en charge particulières :

- a) lors des activités qui se déroulent hors des locaux scolaires
- b) pour les personnes de l'internat
- c) pour les personnes (adultes ou élèves) qui nécessiteront une attention particulière (handicapés moteurs, visuels, auditifs ...) ou des élèves bénéficiant d'un projet d'accueil individualisé (P.A.I.)

➔ Personne AVS disponible le mardi et jeudi à l'école

- Delphine ROMAIN prend en charge ces 2 jour-là l'élève : DIEYE Habib .

➔ Nathalie CAYRE est alors responsable de cet élève les autres jours : lundi, mercredi et vendredi et des trousse à pharmacie des enfants qui ont un PAI

Sur le plan pratique

1 . Former une cellule de crise

- + Il s'agit de dresser une liste de personnes susceptibles de constituer la cellule de crise.
- + Ces personnes – de préférence facilement mobilisables – doivent être informées et se préparer à cette éventualité.

Répartition des missions des personnels (écoles)

MISSIONS	NOMS	PERSONNELS
<ul style="list-style-type: none"> ✗ Déclencher l'alerte, activer le plan particulier de mise en sûreté ✗ S'assurer de la mise en place des différents postes ✗ Etablir une liaison avec les autorités et transmettre aux personnels les directives des autorités 	<input type="checkbox"/> Nathalie CAYRE	DIRECTRICE) Numéro auquel cette personne peut être appelée par les autorités et les secours Tél : 06 85 94 51 12 <i>(si possible différent du numéro du standard)</i>
<ul style="list-style-type: none"> ✗ Veiller au bon déroulement des opérations de regroupement ✗ Contrôler l'accès de l'établissement ✗ Couper les circuits (gaz, ventilation, chauffage, électricité si nécessaire) ✗ S'assurer que tout le monde est en sûreté (public spécifique en particulier) ✗ Gérer les communications téléphoniques (secours, familles, médias) ✗ Assurer l'encadrement des élèves (pointage des absents, gestion de l'attente, signalement des incidents) 	<input type="checkbox"/> Jean-Luc THBAUD <input type="checkbox"/> Jean-Luc THBAUD <input type="checkbox"/> Christelle RENAUD <input type="checkbox"/> Jean-Luc THBAUD <input type="checkbox"/> Nathalie CAYRE <input type="checkbox"/> Jean-Luc THBAUD	Enseignant Employée mairie Enseignant

2 . Constituer un annuaire de crise :

	tél	Contact
➤ Rectorat	N° : 0516526600	
➤ Inspection académique	N° : 0516526569	
➤ Préfecture	N° : 0545976100	
➤ Conseil régional	N° : 0549557700	
➤ Conseil général	N° : 0516095000	
➤ Mairie	N° : 05 45 20 61 60	Sabrina ERDOGAN
➤ SDIS	N° : 393500	
▪ Pompier	N° : 18 ou 112	
▪ Centre de secours	N° :	
➤ SAMU	N° : 15 ou	
➤ Centre anti-poisons	N° : 56 96 40 80 à Bordeaux ou 05 49 45 71 71	
➤ Police / Gendarmerie	N° : 17 / 05 45 20 30 19 (Mansle)	
➤ DDASS	N°: 05 45 97 46 00	
➤ DDE	N°: 05 17 17 37 37	
➤ DRIRE	N° : 05 45 38 64 64	
➤ EDF	N° : 0810333776	
➤ GDF	N° : 0969324324	
➤ Météo-France	N° : 0177947794	
➤ France-Télécom	N° : 0177931990 39 00	
➤ ...	0144442222	
➤ centre hospitalier	n° : 05 45 29 50 72	
➤ pharmacie de garde :	3237	

En cas de difficulté pour joindre le SAMU, prévenir le médecin local

3 . Prévoir l'emplacement et les moyens de communication de la cellule de crise

Il s'agit de désigner un local protégé à proximité des renseignements administratifs et doté des moyens de communication (téléphone, fax, poste radio FM, ...)

- + Incrire sur le poste de radio les fréquences de France-Inter, France-Info et de la radio locale conventionnée par le préfet.

... et constituer un lot de matériel de crise

Il est recommandé de préparer :

- | | |
|--|---|
| ✓ Du ruban adhésif large pour renforcer la solidité des vitrages | ☒ |
| ✓ Une trousse de premiers secours | ☒ |
| ✓ Une lampe de poche | ☒ |
| ✓ Un poste de radio | ☒ |
| ✓ Des piles de rechange en état de fonctionnement | ☒ |
| ✓ Un cahier pour noter la chronologie des évènements | ☒ |
| ✓ Des jeux | ☒ |

La cellule de crise se situe :

Dans le réfectoire de l'école

France Inter : 93.0 ou 92.4 Mhz

France Info : 105.5 Mhz

France Bleu La Rochelle :

101.5 Mhz

4 . Faire un exercice annuel de mise à l'abri ...

Toute crise se prépare et nécessite une sensibilisation de tous les acteurs ainsi que des exercices d'application

➤ **Dates des exercices de mise à l'abri et retours d'expériences :**

-1^{er} test mise à l'abri : 18 :12 :2015 dans le réfectoire de l'école.

-risque : route devant l'école enneigée et verglacée avec impossibilité de circuler .

- l'alerte : 3 coups de sifflet longs a bien fonctionnée .

- création cellule de crise (présentation cahier)

-coupure électricité + ventilation + téléphone fixe.

- possibilité envisagée de passer une nuit à l'école : présentation de la caisse de survie avec possibilité de distribution de jeux , livres ou feuilles

- discussion autour de cette éventualité dont l'objectif a été de rassurer avant tout.

- RAS